

Dates	Année	Heure Convocation	UE	Horaire	Nature	Durée	Lieu/salle	Enseignant responsable des surveillances
ENSEIGNEMENTS COMMUNS								
16/06/2023	L2 ES-MANA-EM-APAS	8H00	UE 404 CONNAISSANCES ET PRATIQUES D'INTERVENTION DANS UNE APSA DE POLYVALENCE	8H30	PRÉSENTIEL/ECRIT	2X 1H00		HERVÉ GARRIGUES
DATE LIMITE 21/06/2023	L2 ES-MANA-EM-APAS	12H00	UE 406 PROJET D'INSERTION POST LICENCE	12H00	DOSSIER			HERVÉ GARRIGUES
23/06/2023	L2 ES-MANA-EM-APAS	13H00	UE 401 SANTÉ ET MOTRICITÉ	13H30	PRÉSENTIEL/ECRIT	2H00		FABRICE PRIEUR
DATE LIMITE 24/06/2023	L2 ES-MANA-EM-APAS	8H00	UE 401 SANTÉ ET MOTRICITÉ	8H00	DOSSIER			FABRICE PRIEUR
27/06/2023	L2 ES-MANA-EM-APAS	13H30	UE 403 CONNAISSANCES ET PRATIQUES D'INTERVENTION DANS UNE APSA DE SPÉCIALITÉ	14H00	PRÉSENTIEL/ECRIT	1H30		NICOLAS POUPLOT
28/06/2023	L2 ES-MANA-EM-APAS	8H00	UE 402 INTERCATIONS, MOTRICITÉ ET APPRENTISSAGES	8H30	PRÉSENTIEL/ECRIT	2H00		SANDRINE SCHIANO-LOMORIELLO
28/06/2023	L2 ES-MANA-EM-APAS	11H00	UE 405 ANGLAIS APPLIQUÉE À LA MOTRICITÉ	11H30	PRÉSENTIEL/ECRIT	00H45		SABRINA TOSTAIN
	L2 ES-MANA-EM-APAS		UE 407 UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE				CONSULTER LE CALENDRIER DES EXAMENS UEO	
ENTRAÎNEMENT SPORTIF								
DATE LIMITE 21/06/2023	L2 ES	AVANT 12H00	UE 411 PRATIQUES D'INTERVENTION SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ SPORTIVES (connaissance de ma spécialité)	AVANT 12H00	DOSSIER 1			JEAN-PAUL ELIZONDO
			UE 411 PRATIQUES D'INTERVENTION SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ SPORTIVES (stage)		DOSSIER 2			JEAN-PAUL ELIZONDO
29/06/2023	L2 ES	8H30	UE 409 PROCESSUS ET PLANNIFICATION DE L'ENTRAÎNEMENT SPORTIF	9H00	PRÉSENTIEL/ECRIT	1H30		NICOLAS QUEVAL
29/06/2023	L2 ES	13H00	UE 408 APSA DE PARCOURS	13H30	PRÉSENTIEL/ECRIT	1H00		SAMY PARKOO
30/06/2023	L2 ES		UE 411 PRATIQUES D'INTERVENTION SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ SPORTIVES		ORAL	00H30 Planning diffusé ultérieurement		JEAN-PAUL ELIZONDO

ATTENTION : **RAPPEL** tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant ou à défaut de sa carte d'identité lorsqu'il se présente à un examen.

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats qui se présenteront après la communication des sujets,

Aucune sortie ne sera autorisée avant 1 heure de présence sur le lieu de composition